

REMORQUAGE EXCLUSIF

CODIFICATION		TARIFICATION
1	REMORQUAGE de motocyclettes, automobiles, camionnettes et camions de moins de 3 000 kg de masse totale en charge, incluant le transport pour les 10 premiers kilomètres ou jusqu'au terrain d'entreposage du prestataire de services.	160\$
	<i>Kilométrage excédentaire avec 2 passagers et moins à bord de la dépanneuse appropriée</i>	3.30\$
	<i>Kilométrage excédentaire avec 3 passagers et plus à bord de la dépanneuse appropriée</i>	4.15\$
2	REMORQUAGE de véhicules lourds chargés ou vides, dont la masse totale en charge se situe entre 3 000 kg et 8 000 kg incluant les 30 premières minutes à partir de l'arrivée de la dépanneuse sur le site	210 \$
	Temps excédentaire avec une dépanneuse de type C	77\$/h
	Temps excédentaire avec une dépanneuse de type D	132\$/h
3	REMORQUAGE de véhicules lourds chargés ou vides de plus de 8 000 kg, avec ou sans remorque ou semi-remorque, incluant les 30 premières minutes à partir de l'arrivée de la dépanneuse sur le site.	285\$
	Temps excédentaire avec une dépanneuse de type E ou F	209\$/h
4	RÉCUPÉRATION SANS REMORQUAGE de motocyclettes, automobiles, camionnettes et camions de moins de 3 000 kg de masse totale en charge, et la première heure, à partir de de l'arrivée sur le site	160\$
	Temps excédentaire pour la récupération	77\$/h
5	RÉCUPÉRATION AVEC REMORQUAGE de motocyclettes, automobiles, camionnettes, et camions de moins de 3 000 kg de masse totale en charge, incluant le transport pour les 10 premiers kilomètres ou jusqu'au terrain d'entreposage du prestataire de services, et la première à partir de l'arrivée sur le site.	205\$
	<i>Temps excédentaire pour la récupération</i>	77\$
	<i>Kilométrage excédentaire avec 2 passagers et moins à bord de la dépanneuse appropriée</i>	3.30\$/km
6	<i>Kilométrage excédentaire avec 3 passagers et plus à bord de la dépanneuse appropriée</i>	4.15\$/km
	RÉCUPÉRATION avec ou sans remorquage de véhicules lourds chargés ou vides, dont la masse totale se situe entre 3 000 kg et 8 000 kg, incluant les 2 premières heures, à partir de l'arrivée sur le site et avec une seule dépanneuse.	1 015\$
	Temps excédentaire avec une dépanneuse de type C	77\$/h
7	Temps excédentaire avec une dépanneuse de type D	132\$/h
	RÉCUPÉRATION AVEC OU SANS REMORQUAGE de véhicules lourds chargés ou vides, de 8 000 kg ou plus, incluant les 2 premières heures, à partir de l'arrivée sur le site et avec une seule dépanneuse.	2 000\$
	Temps excédentaire ou dépanneuse additionnelle de type E ou F	209\$/h
	FRAIS DE STATIONNEMENT	TARIFICATION
	Aucun frais les 6 premières heures suivant le remorquage	
	Par la suite, pour chaque période de 24 h, dès la première minute :	
	-Véhicules de moins de 6 m de longueur	27.50\$
	-Véhicules entre 6 m et 12,5 m de longueur	55\$
	-Véhicules de plus de 12,5 m de longueur	82.50\$
	Heure d'ouverture du terrain de stationnement : de 7 h à 21 h tous les jours de la semaine, 365 jours par année.	

Pour toute demande de renseignements ou pour formuler une plainte concernant le service de remorquage exclusif

Ministère des Transports
Service Québec 511
500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 4.010
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone, partout au Québec : 511
<https://www.transports.gouv.qc.ca/>